



# Catalogue de formation

## ADEAR

Organisé par



Financé par

# Structure(s)

**ARDEAR PACA - Alpes de Haute Provence**

**Responsable** : Albe Giovannangeli

**E-mail** :albe.giovannangeli@adear04.fr

**Téléphone** : 07 71 64 08 08

**Site d'internet** : <https://www.agriculturepaysanne.org/adear04>

**Adresse** : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural Impasse du Four 04510 Le Chaffaut Saint Jurson

Les ADEAR sont les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural, membres de la FADEAR.

---

# Sommaire

Formaliser son prévisionnel économique dans le cadre d'une demande de financement (DJA) Durée: 2jour(s) Organisé par : ARDEAR PACA - Alpes de Haute Provence	Page 4
Chiffrer la création, la reprise ou le développement d'une activité en Agriculture paysanne Durée: 5jour(s) Organisé par : ARDEAR PACA - Alpes de Haute Provence	Page 5
S'approprier les statuts des GAEC et leur fonctionnement Durée: 2jour(s) Organisé par : ARDEAR PACA - Alpes de Haute Provence	Page 6

# Formaliser son prévisionnel économique dans le cadre d'une demande de financement (DJA)

## Objectifs de la formation

Mettre en forme un prévisionnel économique dans le cadre d'une installation aidée ou d'une autre demande de financement. Savoir analyser les résultats prévisionnels de son projet. Savoir présenter son prévisionnel économique à un financeur.

## Pré-requis

Avoir déjà finalisé un prévisionnel économique sur 4 ans ou participer à une formation chiffrage de l'Adear

## Déroulé

Journée 1 :

- Les objectifs à remplir et devoirs à respecter pour une installation aidée;
- Les attentes et les exigences de la banque pour financer une entreprise agricole ;
- Découverte du logiciel : modalités de fonctionnement, contenu, points de vigilances, etc...;
- Chaque stagiaire commence à rentrer son prévisionnel économique dans le logiciel.

Entre les deux jours de formation, les stagiaires avancent au maximum pour rentrer leurs chiffres dans le logiciel.

Journée 2 :

- Méthodologie d'analyse du projet de création d'entreprise au travers des différents indicateurs économiques ;
- L'ensemble des pièces complémentaires à réunir pour le dépôt d'une demande d'installation aidée ;
- Mise en situation de présentation de son projet et de ses chiffres face à des financeurs.

## Dates, lieux et intervenants

**21 mai 2026**

04000 Digne

09:00 - 17:00 (7hrs)

Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation transmission

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR04 ou ARDEAR PACA.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires

**Organisée par** ARDEAR PACA - Alpes de Haute Provence

**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 15/11/2025

## Tarifs

Adhérent 504€

Non adhérent 504€

Non agricole 504€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

## Plus de renseignements

Albe Giovannangeli

albe.giovannangeli@adear04.fr

ARDEAR / ADEAR Alpes de Haute

Provence

Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

Impasse du Four

04510

Le Chaffaut Saint Jurson

Tel. 07 71 64 08 08

N° d'organisme de formation :

93840320484

# Chiffrer la création, la reprise ou le développement d'une activité en Agriculture paysanne

## Formation Certifiante - RS7135

### Objectifs de la formation

Réaliser le chiffrage de son projet pour en vérifier la faisabilité et la viabilité, au regard de ses besoins et de son projet de vie.

### Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

### Déroulé

Jour 1: dimensionner son projet

- ▶ Définir ses objectifs pour dimensionner son projet et savoir définir des hypothèses de travail
- ▶ Conception d'un outil personnalisé pour le dimensionnement de son projet
- ▶ Approche de la stratégie de commercialisation.
- ▶ Savoir intégrer une approche du temps de travail pour analyser la faisabilité de son projet.

Jour 2: réaliser un compte de résultat prévisionnel

- ▶ Avoir les bases du vocabulaire comptable
- ▶ Comprendre les principaux éléments de faisabilité économique (rentabilité, financement, trésorerie...) et leurs interactions
- ▶ Savoir construire un 1er compte de résultat prévisionnel en lien avec le dimensionnement du projet
- ▶ Savoir analyser les principaux chiffres de son prévisionnel: Revenu disponible, EBE

Jour 3: construire un plan de financement et un budget de trésorerie

- ▶ Savoir construire un plan de financement pour ses investissements et identifier les aides et subventions possibles
- ▶ Être en mesure de réaliser un budget de trésorerie et d'anticiper son besoin en fond de roulement

Jour 4: analyser les principales données de son prévisionnel, calcul du coût de revient et faire évoluer ses choix statutaires

- ▶ Comprendre les attentes des établissements bancaires et savoir comment intégrer des emprunts dans son plan de financement
- ▶ Maîtriser l'impact des choix statutaires sur le prévisionnel: assujettissement à la TVA, régime d'imposition
- ▶ Savoir analyser un prévisionnel dans sa globalité et sa cohérence avec ses objectifs personnels

Jour 5: savoir présenter son projet et ajuster ses résultats

- ▶ Savoir présenter son projet pour réaliser des demandes de financements (emprunts, subventions,...).

### Dates, lieux et intervenants

**09 juin 2026**

04510 Le Chauffaut Saint Jurson

09:00 - 17:00 (7hrs)

Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation transmission

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR04 ou ARDEAR PACA.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

### Infos complémentaires

**Organisée par** ARDEAR PACA - Alpes de Haute Provence

**Durée de la formation** 5 jour(s)

**Date limite d'inscription** 02/03/2026

### Tarifs

Adhérent 1260€

Non adhérent 1260€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Formation éligible aux financements CPF, AIF sous conditions, VIVEA si CPF = 0 € et formation inscrite au PPP, VIVEA pour les contributeurs dans la limite des 3000 € d'enveloppe annuelle.

Autofinancement: nous contacter.

### Plus de renseignements

Albe Giovannangeli

albe.giovannangeli@adear04.fr

Adear 04

Impasse du Four - 04510 Le Chauffaut

Saint-Jurson

Le taux d'obtention de la certification est de 76,61% (année 2024) avec 143 stagiaires au total dont 11 en PACA.

# S'appropriier les statuts des GAEC et leur fonctionnement

## Objectifs de la formation

Cette formation a pour but d'acquérir les notions clés et maîtriser les outils nécessaires pour l'écriture de statuts juridiques et autres documents juridiques pour une installation à plusieurs en société. Cette formation permet aux stagiaires de prendre les décisions les plus avisées et les plus adaptées à leur cas particulier en matière de rédaction de statuts.

## Enjeux

Les aspects juridiques liés à la création de sociétés agricoles sont souvent opaques et méconnus alors que les choix à faire ont de grandes implications dans la vie de la société.

Bien maîtriser son statut est un enjeu majeur dans le bon fonctionnement de l'exploitation. Dans ces statuts sont notifiés les règles de fonctionnement, de répartition des bénéfices, comment on rentre et on sort dans cette société...et le capital social!

Éléments indispensables à prévoir, comprendre et s'approprier.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Déroulé

J1 :

- Connaître les différents types de sociétés existants, connaître les avantages et inconvénients de chacun et valider ses choix,
- Connaître les différents éléments structurant des statuts juridiques (objet, capital, apports, fonctionnement, rémunération) et leurs implications pour les associés (droits, obligations).

J2 :

- Comment gérer la sortie et l'entrée d'associé-es ?
- La fin d'une société: dissolution et liquidation et les contraintes et avantages selon les situations. Aide à la prise de décision.
- Pouvoir gérer de manière autonome la vie statutaire de son exploitation dans une année courante (PV, arrêtés des comptes)
- Les actes constitutifs d'une société (agrément et inscription, AG constitutive, convention de mise à disposition, règlement intérieur)
- Le fonctionnement de la société en cours de vie sociale (répartition du résultat, responsabilité des dirigeants, apports, ...)

## Dates, lieux et intervenants

**05 nov 2026**

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lieu à définir selon la localisation des participant-es  
04000 Le Chaffaut Saint Jurson

Albe Giovannangeli, accompagnatrice et formatrice  
Installation / Transmission

**19 nov 2026**

09:00 - 17:00 (7hrs)

Lieu à définir selon la localisation des participant-es  
04000 Le Chaffaut Saint Jurson

Albe Giovannangeli, accompagnatrice et formatrice  
Installation / Transmission

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR04 ou ARDEAR PACA.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires

**Organisée par** ARDEAR PACA - Alpes de Haute Provence

**Durée de la formation** 2 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 15/12/2025

## Tarifs

Adhérent 532€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

## Plus de renseignements

Albe Giovannangeli  
albe.giovannangeli@adear04.fr  
ARDEAR / ADEAR Alpes de Haute Provence  
Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural  
Impasse du Four  
04510  
Le Chaffaut Saint Jurson  
Tel. 07 71 64 08 08  
N° d'organisme de formation :  
93840320484